



29/44
08 0.1931
A 9026

Claude DELON

Expert Comptable

Commissaire aux Comptes

D.U. Gestion du Patrimoine Clermont-Ferrand

SARL S C 2 A

Société à responsabilité Limitée au capital de 481.500 EUROS

Siège social : 455 RUE ALFRED SAUVY IM LE LANCASTER

ZAC DE L AEROPORT 34470 PEROLS

RCS MONTPELLIER 507 869 550

**Rapport du commissaire à la transformation sur la
Transformation de la société en société par actions simplifiée**



Inscrit au tableau de l'Ordre Région de Montpellier - Agréé par la Cour d'appel de Montpellier
Membre de la Compagnie Régionale de Montpellier

RÉSIDENT "LES GLYCINES" - BP 447 - 8, RUE FRANCISQUE SARCEY - 34505 BÉZIER CEDEX
Tél. 04 67 30 84 84 - Fax 04 67 30 76 85 - Internet : www.delon-expertise.com - cd.expert@cabinetdelon.fr
SIRET : 318 432 002 00034 - APE 741C - TVA INTRACOMMUNAUTAIRE : FR 54 318 432 002 00034

MEMBRE D'UNE ASSOCIATION DE GESTION AGRÉÉE. LE RÈGLEMENT DES HONORAIRES PAR CHÈQUE EST ACCEPTÉ

SARL S C 2 A

Société à responsabilité Limitée au capital de 481.500 EUROS
Siège social : 455 RUE ALFRED SAUVY IM LE LANCASTER
ZAC DE L AEROPORT 34470 PEROLS
RCS MONTPELLIER 507 869 550

Rapport du commissaire à la transformation sur la transformation de la société en société par actions simplifiée

Mesdames, Messieurs les associés,

En tant que commissaire aux comptes de la société et en exécution de la mission de Commissaire à la Transformation qui nous a été confiée par information en date du 24/06/2011, et en application de l'article L 223-43 du Code de commerce, nous avons établi le présent rapport sur la situation de votre société.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à analyser la situation de la société afin de mettre en évidence les éventuels faits de nature à compromettre la continuité de l'exploitation.

Notre synthèse de notre analyse de la situation de la société est la suivante :

I APPRECIATION SUR LA VALEUR DES BIENS COMPOSANT L'ACTIF SOCIAL ET ATTESTATION SUR LE MONTANT DES CAPITAUX PROPRES

Nous avons effectué nos diligences estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences sont destinées à contrôler les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation, à analyser les avantages particuliers stipulés et à vérifier que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

I-1- Appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social

Cette vérification a notamment consisté à apprécier l'incidence éventuelle sur la valeur comptable des éléments entrant dans la détermination des capitaux propres, des événements survenus entre la date des derniers comptes annuels et la date de notre rapport.

Nos travaux ont été effectués sur la base des derniers comptes annuels arrêtés au 30/06/2010 tels qu'ils sont joints au présent rapport,

. Actif au 30/06/2010

L'actif de la société s'élevant à 862.743 euros est composé de :

- Immobilisations financières essentiellement les titres de participations. :.....845.238 euros
- Clients dûs.....15.713 euros
- Créances.....818 euros
- Disponibilités.....974 euros

Nos travaux ne nous ont pas permis de relever d'éléments de dépréciation significatifs susceptibles de remettre en cause ces valeurs.

. Passif au 30/06/2010

Le passif exigible s'élevant à 303.466 euros est composé de :

- Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit.....275.433 euros
- Dettes fournisseurs et comptes rattachés.....3.864 euros
- Autres dettes.....24.170 euros

Nos travaux ne nous ont pas permis de relever l'existence de moins values significatives.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social au 30/06/2010.

I-2- Attestation sur le montant des capitaux propres

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres qui s'élève à 559.277 euros est au moins égal au montant du capital social qui s'élève à 451.500 euros.

II SITUATION DE VOTRE SOCIETE

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à analyser la situation de la société afin de mettre en évidence les éventuels faits de nature à compromettre la continuité de l'exploitation.

Notre synthèse de l'analyse de la situation de la société est la suivante :

- Le chiffre d'affaires s'est élevé, en 2010, à 59.749 euros.
- Le résultat d'exploitation est déficitaire de 7.272 euros.
- Les frais financiers s'élèvent à 8.372 euros.
- L'endettement de la société représente 303.466 euros.
- Le dernier exercice s'est soldé par un bénéfice de 109.647 euros.

Dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de votre société, telle qu'elle est analysée ci-dessus, n'appelle pas d'observation de notre part, en particulier au regard de la continuité d'exploitation.

FAIT A BEZIERS LE 24 JUIN 2011

CLAUDE DELON
Commissaire aux Comptes

